

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 4 décembre 2025

### **L'Agence régionale de santé Île-de-France multiplie par 3 les crédits du Fonds d'intervention régional gérés directement par ses Délégations départementales en 2026 pour atteindre 89 millions d'euros**

Le 2ème forum Territoires et Santé a réuni ce jeudi 4 décembre des représentants des collectivités territoriales, des élus, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des professionnels de santé, des associations, des représentants d'usagers et partenaires, des Présidents et membres des Conseils territoriaux de santé et des instances de démocratie sanitaire au siège de l'Agence régionale de santé Île-de-France. Denis Robin, Directeur général de l'ARS Île-de-France, y présente le bilan pour 2025 des engagements en matière de territorialisation et a annoncé le triplement des crédits du Fonds d'intervention régional directement pilotés par les 8 Délégations départementales, au plus près du terrain, crédits qui passeront de 30 à 89 millions d'euros en 2026.

Engagée résolument depuis 2022 dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé 2023-2028, avec une stratégie de co-construction des politiques de santé régionale et leurs déclinaisons au niveau des territoires, la dynamique territoriale a connu une accélération avec l'annonce d'une territorialisation des crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) en 2025. Cette dynamique est amplifiée pour 2026.

Un an après avoir annoncé une 1<sup>ère</sup> délégation de crédits du FIR sur la gestion, le pilotage et l'évaluation de près de 30M€ au niveau départemental, l'ARS Île-de-France tire un bilan très favorable de cette dynamique. Celle-ci permet de mieux associer l'ensemble des acteurs à tous les échelons aux choix stratégiques pour la santé des Franciliennes et des Franciliens. En 2025, l'intégralité des crédits déconcentrés ont été engagés dans des projets territoriaux (liste d'exemples financés dans chaque département en annexe).

Une enveloppe de « politiques territoriales » avait notamment été déléguée à chaque délégation départementale à hauteur de 1M€ pour financer directement des projets qui répondent à de véritables besoins et attentes pour le territoire. Elle a permis notamment de

financer un méibus et à étudier le lancement d'un deuxième en Seine-et-Marne, ou des soins bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap dans le Val-de-Marne, de créer une équipe mobile « Diogène » à Paris ou encore de mettre en place des médiateurs en santé dans les services d'urgences pédiatriques des Yvelines pour améliorer l'accès aux soins pour les familles les plus vulnérables.

Ce mouvement de territorialisation passe également par le renforcement du rôle des Conseils territoriaux de santé (CTS), dans les suites de la loi Valletoux de décembre 2023. Un soutien financier pour accompagner l'ingénierie de projets locaux a permis aux présidentes et présidents des CTS ainsi qu'à leurs membres, d'impulser une dynamique de proximité et de co-construction en associant efficacement les acteurs de terrain et de renforcer la démocratie en santé. Une mesure saluée les présidentes et présidents de CTS présents lors du forum.

### **De nouvelles perspectives de territorialisation pour l'année 2026**

Aux 30M€ déjà « territorialisés » en 2025 viendront s'ajouter dès l'année prochaine, dans le cadre des crédits alloués au Fonds d'intervention régional par la loi sur le financement de la sécurité sociale :

- **34,7 M€** de la politique de soutien aux dispositifs d'appui à la coordination ;
- **10 M€** dans le cadre du protocole ARS / URPS sur les aides à l'installation, qui permet de financer jusqu'à 45% de l'investissement immobilier des structures d'exercices collectifs (Maison de santé pluridisciplinaire MSP), cabinets de groupe, etc...) afin de rendre les loyers accessibles, encourager l'installation des professionnels et renforcer la structuration de l'offre libérale de proximité ;
- **5 M€** pour la Permanence des soins ambulatoires (PDSA) qui permet de rémunérer les médecins libéraux participant la nuit, les weekends et les jours fériés à la prise en charge des patients orientés par le 15 ;
- **2 M€** pour les dispositifs intégrés handicap (DIH) territoriaux qui permettent de fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap ;
- **6 M€** pour divers dispositifs de santé publique tels que les maisons sports santé, ou encore les contrats locaux de santé et les contrats locaux de santé mentale qui étaient au cœur de ce 2<sup>ème</sup> forum Territoires et Santé.

Soit un engagement de près 58M€ supplémentaires, portant l'enveloppe territorialisée à 88M€, l'équivalent de 9% du montant prévisionnel du fonds d'intervention régional (FIR) alloué à l'Agence régionale de santé Île-de-France pour 2026.

## **Annexe – Liste des projets financés sur l'enveloppe territoriale des Délégations départementales de l'ARS Île-de-France**

### **Délégation départementale de Paris (75) -Financement d'une équipe mobile Diogène à Paris**

La Fondation Maison des Champs intervient auprès de nombreuses personnes âgées et/ou en situation de handicap, isolées, mal logées ou non logées. Ses intervenants sont régulièrement confrontés aux problèmes de lieux de vie encombrés, dans le secteur de l'AHI ou dans des logements privés. La Fondation a ainsi repéré le besoin d'une équipe « Diogène » qui intervienne en renfort, auprès de personnes en situation d'encombrement. La création d'une équipe mobile (psychologue, travailleur social et infirmier) a donc été financée à hauteur de 212 500 € afin de permettre aux personnes concernées d'habiter leur lieu de vie selon des modalités compatibles avec les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

### **Délégation départementale de Seine-et-Marne (77) - Financement d'un Méibus géré par la CPTS Sud 77 et étude pour le lancement d'un 2nd**

Le département de Seine-et-Marne faisant face à des disparités en termes d'accès aux soins avec une répartition inégale des médecins généralistes, la Délégation départementale de Seine-et-Marne a soutenu la CPTS Sud 77 à hauteur de 115 000 euros en 2025 pour la création d'un méibus. Son objectif : aller au-devant des patients sans médecin traitant, en particulier ceux atteints d'une affection de longue durée (ALD), en leur proposant des consultations de médecine générale à bord d'un bus aménagé. Ce méibus stationnera dans les communes du département les plus déficitaires en offre de soins.

La Délégation départementale a également financé une étude de faisabilité pour un « méibus de la Brie » dont le projet est aujourd'hui porté par la CPTS de la Brie.

### **Délégation départementale des Yvelines (78) - Financement de médiateurs santé au sein des SAU pédiatriques**

Afin de renforcer le dispositif de réorientation mis en place dans les services d'urgences pédiatriques des Yvelines, la Délégation départementale finance, pour la période hivernale, l'intégration de médiateurs santé au sein des équipes, pour un montant de 216 418 euros. Ce projet vise à améliorer l'accès aux soins pour les familles les plus vulnérables et à faciliter la relation entre les équipes médicales et les usagers. Les médiateurs santé ont pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner temporairement les parents, tout en sensibilisant les professionnels hospitaliers aux difficultés rencontrées par certains publics. Cette démarche "d'aller vers" et "faire avec" contribue à réduire les inégalités sociales de santé, à prévenir les ruptures de parcours et à renforcer la qualité de la prise en charge.

### **Délégation départementale de l'Essonne (91) – Financement de l'amélioration de la prise en charge des urgences psychiatriques au SAU du CHSF**

Face à l'augmentation des urgences psychiatriques pédiatrique et adultes, la délégation départementale -en cohérence avec le contrat territorial de santé mentale (CTSM)- a accordé un financement de 150 000 euros au Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) pour qu'une équipe d'infirmières formées à la psychiatrie améliore la prise en charge des patients et leur orientation. Elle permettra de réduire le temps passé aux urgences pour ces patients et d'accélérer les délais de prise en charge.

**Délégation départementale des Hauts-de-Seine (92) - Financement d'une consultation ambulatoire intensive post-urgences sous 72h à destination des adolescents en crise psychique**

Dans un contexte de recrudescence des troubles de santé mentale post-Covid, notamment des pensées suicidaires, des tentatives de suicide et des troubles du comportement, les services d'urgence sont saturés, faute de relais adaptés en aval. La Délégation départementale des Hauts-de-Seine a ainsi choisi de financer un projet de consultation ambulatoire post-urgences à destination des adolescents en crise psychique à hauteur de 170 000 €. Le projet, porté par le Centre d'Intervention dans la Dynamique Educative (CIDE) en partenariat avec les acteurs de santé mentale du département, vise à désengorger les urgences pédiatriques et améliorer la prise en charge des adolescents en crise psychique. Il s'agit ainsi de proposer une alternative à l'hospitalisation complète pour les situations qui nécessitent une prise en charge rapide, dense et coordonnée, mais pas un séjour prolongé.

**Délégation départementale de Seine-Saint-Denis (93) - Financement de matériel et travaux pour améliorer l'accueil et le parcours de soin des patients en situation de handicap au sein de la MSP Basilique à Saint Denis**

La Délégation départementale de Seine-Saint-Denis a mis à profit une part de cette enveloppe territoriale (106 000€) pour l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux au sein de la MSP Basilique à Saint-Denis dans l'objectif d'améliorer la prise en charge pluriprofessionnelle et le parcours de soins des enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement. Le contact avec les structures de soin étant une étape qui peut être compliquée pour les parents d'enfants atteint de TND, cela peut mener à une diminution de recours aux soins par peur du regard et du jugement de l'autre. L'objectif était donc d'adapter les locaux aux particularités de cette population, dès l'accueil, pendant les consultations et jusqu'au départ de l'enfant, en termes de circulation de personne, de diminution de stimulations sensorielles (auditive, visuel, olfactif), d'affichage, de formation de ses accueillants, tout en laissant la possibilité aux enfants qui le nécessitent d'explorer et d'interagir avec le lieu.

**Délégation départementale du Val-de-Marne (94) - Financement de « La Passerelle du sourire » pour l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap**

Dans le Val-de-Marne, la Délégation départementale a attribué un financement de 42 710 € à l'Institut le Val Mandé (ILVM), via le Fonds d'Intervention Régional (FIR), pour la mise en œuvre un projet innovant : « La passerelle du sourire ». Ce projet a vocation à améliorer

l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap sur le territoire de la CPTS Autour du Bois (Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes).

Il repose sur trois axes :

- Consultation de premier niveau au sein du centre de santé Handiconsult Val'Consult de l'ILVM : bilan bucco-dentaire, détartrage, conseils d'hygiène ;
- Orientation et coordination vers un réseau de professionnels sensibilisés et formés aux spécificités du handicap ;
- Suivi et évaluation de la file active des patients pour garantir la continuité et la qualité du parcours de soins.

Les bénéficiaires profiteront d'un accès facilité aux soins, d'une meilleure prévention et d'un accompagnement personnalisé.

#### **Délégation départementale du Val d'Oise (95) - Soutien aux encadrants périscolaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap**

De nombreux enfants porteurs de handicap suivent une scolarité en milieu ordinaire et bénéficient pour certains d'un accompagnement humain et médico-social sur le temps scolaire. Toutefois, compte-tenu de leur handicap, certains de ces enfants ont un accès limité aux temps périscolaires. L'action, financée à hauteur de 50 000€, vise à accompagner les encadrants périscolaires pour accueillir ces enfants dans quelques établissements pilotes dans le Val-d'Oise, et ainsi leur permettre de bénéficier pleinement d'un accès à ces temps périscolaires.

La liste complète des projets financés avec les crédits du Fonds d'intervention régional gérés directement par les Délégations départementales de l'ARS Île-de-France sera enrichie avec les projets à venir sur la version en ligne sur le site de l'ARS Île-de-France.

